

coordination se faisait par le truchement de ces comités. Nous avons dénombré quelque 200 de ces comités, comptant au total près de 2,500 membres. Il est étonnant de constater qu'à peine un peu plus de 10 pour 100 de ces membres proviennent du secteur industriel—une maigre représentativité, si l'on considère que ces comités s'occupent de recherches qui ont pour but d'aider l'industrie. Il est possible que les données soient maintenant changées, mais nous avons découvert, par exemple, que parmi les quelque 90 membres des comités rattachés au service de la planification et des politiques du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, un seul venait de l'industrie. Des quelque 50 membres affectés au service des mines, un peu plus d'une douzaine relèvent de l'industrie. Des quelque 170 membres des comités affectés au Conseil de recherches pour la défense, une demi-douzaine tout au plus appartiennent à l'industrie. Le Conseil national de recherches compte une série impressionnante de comités associés et, à l'époque, il s'agissait d'une initiative importante puisqu'il n'existait à peu près aucun autre moyen pour les scientifiques canadiens de se réunir. Aujourd'hui, ces divers comités du CNRC réunissent environ 600 membres parmi lesquels il s'en trouve une centaine qui proviennent de l'industrie. La faible représentativité du secteur industriel dans les comités du CNRC paraît troublante, à priori, si l'on considère qu'une partie appréciable des travaux menés par le Conseil trouvent leur raison d'être dans leur application éventuelle à l'industrie; mais l'on s'inquiètera encore davantage si l'on prend connaissance d'un texte publié dans l'*Annuaire du Canada* de 1969 qui dit: «Le Conseil national de recherches s'est toujours intéressé au plus haut point aux applications de la science dans l'industrie canadienne. Depuis 1917, des représentants de l'industrie, du gouvernement et des universités s'efforcent, avec le concours des comités associés du Conseil, de résoudre les problèmes urgents qui se posent dans les domaines industriels et économiques. Un échange constant de personnel et de renseignements s'effectue entre les laboratoires du Conseil national de recherches et ceux de l'industrie et environ 70 pour 100 du travail du Conseil a trait aux recherches appliquées destinées à des usages industriels.»¹⁸⁷

Il peut exister de bonnes raisons pour justifier cette sous-représentation du secteur de la production dans cet ensemble de comités inter-sectoriels établis par le gouvernement. Toutefois, il est loin d'être sûr que ces comités purement consultatifs soient en mesure de coordonner efficacement la R-D dans les divers secteurs en cause.